

Etude du fonctionnement anaphorique des adjectifs d'identité

Nous allons nous intéresser, dans cette communication, à l'étude du fonctionnement textuel des adjectifs d'identité *pareil*, *semblable*, *similaire*, *anologue*, *comparable* et *identique*. Dans un premier temps, nous étudierons les différents types d'anaphore réalisés par ce type d'adjectifs. Ensuite, nous montrerons le rôle des adjectifs d'identité anaphoriques dans la cohérence et la cohésion du discours. Nous analyserons, dans la dernière section, les propriétés énonciatives des adjectifs d'identité en emploi anaphorique.

L'objectif de cette communication est d'attirer l'attention sur certaines questions relatives à la notion d'anaphore :

- Quelle est l'approche adéquate qui nous permet d'étudier l'emploi anaphorique des adjectifs d'identité ?
- Quelles valeurs sémantico-référentielles acquièrent les adjectifs d'identité ?

Pour mener une étude discursive des adjectifs d'identité, nous allons utiliser un corpus littéraire comprenant des œuvres du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle, issu de la base de données *Frantext*.

Nous identifions, dans un premier temps, les relations sémantico-lexicales entre les expressions anaphoriques et l'antécédent (Cf. Apothéloz (1995), Kleiber (2001), Le Pesant (2002)). Nous remarquons qu'*identique* se combine fréquemment avec le même nom que celui de l'antécédent :

(1) *Le même cri aigu et bref, qui s'est rapproché, paraît maintenant venir du jardin, tout près du pied de la terrasse, du côté est. Comme en écho, un cri identique lui succède, arrivant de la direction opposée.*

(Robbe-Grillet A, 1957, *La Jalousie*, p. 31, *Frantext*)

Le nom modifié par les adjectifs d'identité peut représenter une nominalisation du contexte antérieur. Dans les exemples ci-dessous, les noms *siflement* et *appel* sont le résultat de la nominalisation des verbes *siffler* et *appeler*. Les constructions anaphoriques formées par les adjectifs *semblable* et *identique* permettent une reprise du contenu propositionnel du contexte gauche :

(2) *Doucement, je siffle entre mes dents ; un siflement semblable me répond.*

(Genevoix, M. (1950), *Ceux de 14*, p. 136, *Frantext*)

(3) *Il a appelé les capitaux thésaurisés et leur a demandé de sortir de leurs cachettes pour collaborer à l'œuvre économique entreprise. Au même moment, un appel identique était adressé aux capitaux évadés à l'étranger.*

(Mendès-France, 1984, *Oeuvres complètes, S'engager*, p. 254, *Frantext*)

Le type d'anaphore le plus fréquent est celui dans lequel le nom modifié par les adjectifs d'identité représente un hyperonyme de l'antécédent :

(4) *Il retrouva sa femme, que l'on avait prévenue avant lui. Elle portait une blouse et des chaussons stériles, ainsi qu'un masque. Il dut enfiler une tenue identique avant d'être admis à pénétrer dans le service de réanimation.*

(Jonquet, T. (1993), *Les Orpailleurs*, p. 242, 31, *Frantext*)

(5) [...] *le béton* ne tarderait pas à se disloquer par gonflement. Il est indispensable, pour traiter **un produit semblable**, de ne pas pousser la cuisson au delà d'un certain degré.

(Cléret De Langavant, (1953), *Ciments et bétons*, p. 32, *Frantext*)

(6) *On annonce qu'un test exhaustif mené sur un troupeau dont deux animaux montraient des symptômes d'une maladie virale était une fausse alerte. Une épidémie similaire avait conduit, l'an dernier, à l'abattage de millions d'animaux.*

(Levé, É. (2004), *Journal*, p. 28, *Frantext*)

Enfin, nous montrerons que *pareil* et *semblable* sont susceptibles de reprendre tout un développement textuel, contrairement aux adjectifs *analogue*, *identique* et *similaire* qui se contentent d'une reprise interphrastique. Ce type d'anaphore peut être classé parmi les anaphores résomptives :

Dans l'exemple ci-dessous, le GN *un pareil homme* résume les lignes ou les pages qui précèdent. Charles, le mari d'Emma Bovary, est doté de propriétés que définit anaphoriquement le contexte :

(7) *Emma, en face de lui, le regardait ; elle ne partageait pas son humiliation, elle en éprouvait une autre : c'était de s'être imaginé qu'un **pareil homme** pût valoir quelque chose, comme si vingt fois déjà elle n'avait pas suffisamment aperçu sa médiocrité.*

(Gustave, F. (1857), *Madame Bovary*, p 22, *Frantext*.)

Cette proposition a aussi pour objectif l'étude des différences sémantico-référentielles entre les adjectifs d'identité anaphoriques et le démonstratif *ce*. En se basant sur la théorie de la référence de Kleiber (1994), nous montrerons que le caractère intensionnel des anaphores étudiées ressort clairement par contraste avec la reprise démonstrative, strictement extensionnelle.

Nous étudions, dans la dernière section, les propriétés énonciatives des adjectifs d'identité en emploi anaphorique.

Au niveau énonciatif, l'examen du corpus nous a permis de remarquer que contrairement aux adjectifs *identique* et *similaire*, les adjectifs *pareil*, *semblable*, *comparable* et *analogue* permettent une reprise subjective de l'antécédent (Cf. Corteel (2006) et (2009) pour les adjectifs *pareil* et *identique*). Cette hypothèse est vérifiée à travers l'étude de la valeur affective et intensive que peuvent prendre ces adjectifs :

(8) *Je suis surpris qu'un **pareil malheur** ait échappé à la pénétration de votre majesté. [autant de malheur].*

(Cottin, (1805), *Mathilde*, *Frantext*)

(9) *Enlevez cette vision, directeur, enlevez ce tableau regrettable ! Nous n'avons pas payé notre place pour voir **semblable chose** ! [une chose aussi horrible].*

(Prévert, J. (1951), *Spectacle*, p. 302, *Frantext*)

Références bibliographiques

Apothéloz, D. (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Droz, Genève,

Corteel, C. (2006), « *Pareil* anaphorique : une reprise à forte charge appréciative », *Travaux de linguistique*, 53, pp. 91-116.

Corteel, C. (2009), « Pour en finir avec la prétendue synonymie de *pareil* et *identique* », *Revue romane* 44, pp. 127-150.

Corteel, C. (2010), « L'expression de l'identité en français : la cas de *même* et de *pareil* », *Congrès mondial de Linguistique française*, Neveu F. , Muni Toke V. , Klingler T. , Mondala L. , Prévoste S. (éds), pp. 1647-1661 ; article disponible sur le site <http://www.Linguistiquefrancaise.Org>.

Charolles M. (1994) « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, 29, pp. 125-151.

Charolles, M. (2002) *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.

Kleiber, G. (1988), « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? », *Vox Romanica* 48, pp. 1-14.

Kleiber, G. (1994) *Anaphores et pronoms*, Paris, Duculot.

Kleiber, G. (2001) *L'anaphore associative*, Paris, Presse Universitaire de France.

Lundquist, L. (1980, rééd. 1994), *La cohérence textuelle, syntaxe, sémantique et pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk Arnauld Bursk.

Le Pesant, D. (2002) « La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles », *Langages*, n°36, pp. 39-40.

Mots clés : *adjectif, anaphore, cohésion, cohérence, discours, linguistique phrastique, linguistique textuelle, discours, ...*